

Libellé :

Déplacement d'un compteur électrique sur planche P≤25kVA

Description :

Cette prestation comprend :

- le déplacement du technicien
- le déplacement d'un compteur électrique
- le remplacement du compteur en cas de vétusté
- la mise en service du compteur (voir travaux préparatoires)

Travaux préparatoires à réaliser par le client :

- libérer le local des compteurs
- si le compteur doit être mis en service le jour des travaux :
 - ✓ un PV ⁽¹⁾ de conformité de l'installation électrique est exigé
 - ✓ un contrat avec un fournisseur d'énergie doit être actif
 - ✓ l'accès au lieu de fourniture desservi par le compteur doit être garanti
- autre en fonction de la visite de notre technicien

Comment introduire sa demande ?

Demande à introduire par écrit :

- directement via le site www.sibelga.be > Raccordements et compteurs
- par courrier au moyen d'un formulaire :
 - à télécharger sur le site www.sibelga.be ou
 - à demander au service clientèle (02/549.41.00) → **offre écrite**

Etapes :



Travaux fréquemment associés :

- | | |
|--|-------------------|
| • Déplacement d'un branchement | FFE0009 → FFE0010 |
| • Allongement d'un branchement | FFE0015 |
| • Réalisation d'une tête de câble sous tension | FFE0033 |
| • Réalisation d'une tête de câble hors tension | FFE0032 |

⁽¹⁾ Voir lexique